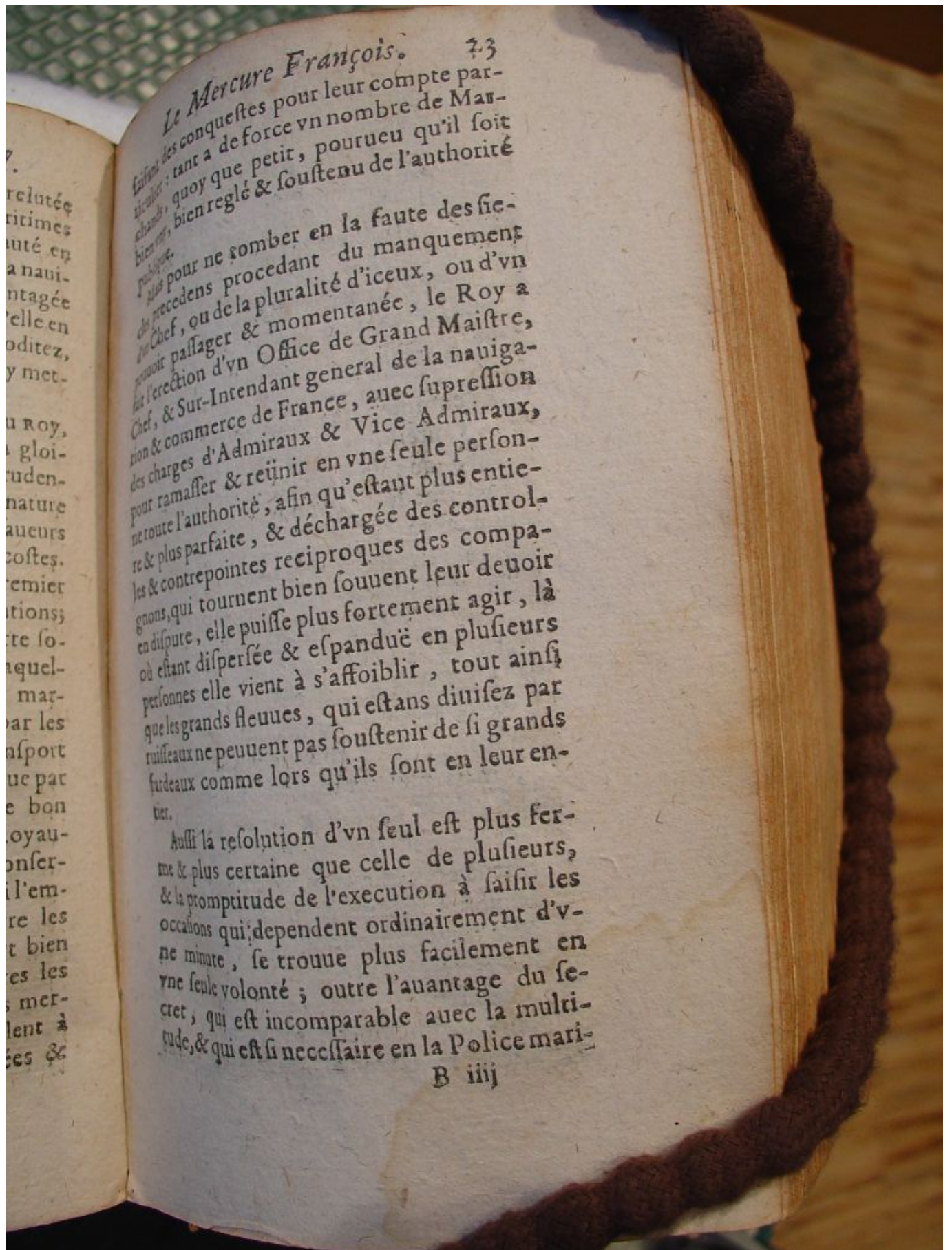


1633_0023.jpg



Le Mercure François. 73

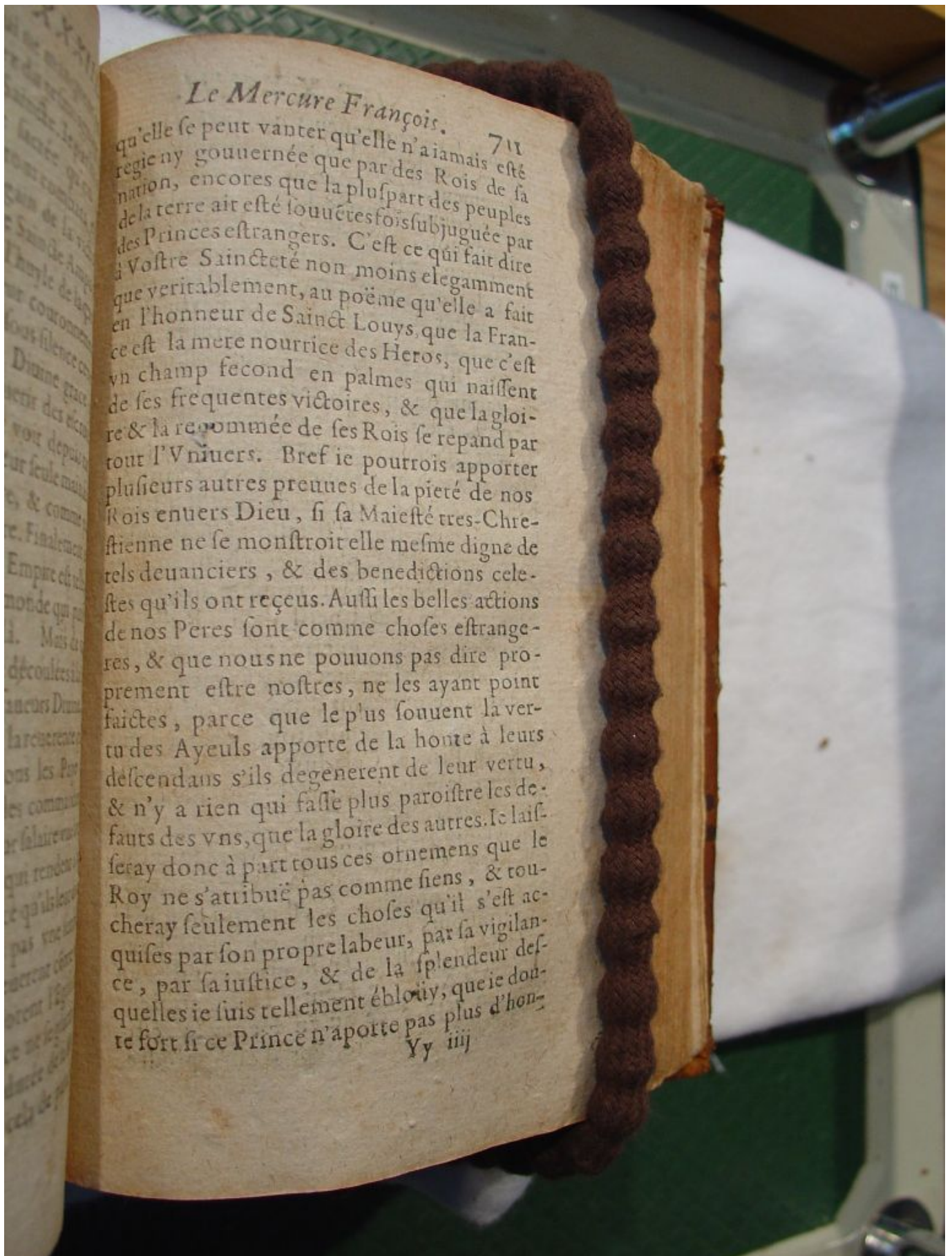
*faisons des conquestes pour leur compte par-
ticulier : tant a de force vn nombre de Mar-
chands, quoy que petit, pourueu qu'il soit
bien mes, bien reglé & soustenu de l'autorité
publique.*

*plus pour ne somber en la faute des sie-
cles precedens procedant du manquement
du Chef, ou de la pluralité d'iceux, ou d'vn
pouuoir passager & momentanée, le Roy a
fait l'erection d'vn Office general de la nauiga-
tion & commerce de France, avec suppression
des charges d'Admiraux & Vice Admiraux,
pour ramasser & reünir en vne seule person-
ne toute l'autorité, afin qu'estant plus entie-
re & plus parfaite, & déchargée des control-
les & contrepontes reciproques des compa-
gnons, qui tournent bien souuent leur deuoir
en dispute, elle puisse plus fortement agir, là
où estant dispersée & espanduë en plusieurs
personnes elle vient à s'affoiblir, tout ainsi
que les grands fleues, qui estans diuisez par
truisseaux ne peuuent pas soustener de si grands
fardeaux comme lors qu'ils sont en leur en-
tier.*

*Aussi la resolution d'vn seul est plus fer-
me & plus certaine que celle de plusieurs,
& la promptitude de l'execution à saisir les
occasions qui dependent ordinairement d'v-
ne minute, se trouue plus facilement en
vne seule volonté ; outre l'auantage du se-
cret, qui est incomparable avec la multi-
tude, & qui est si necessaire en la Police mari-*

B iij

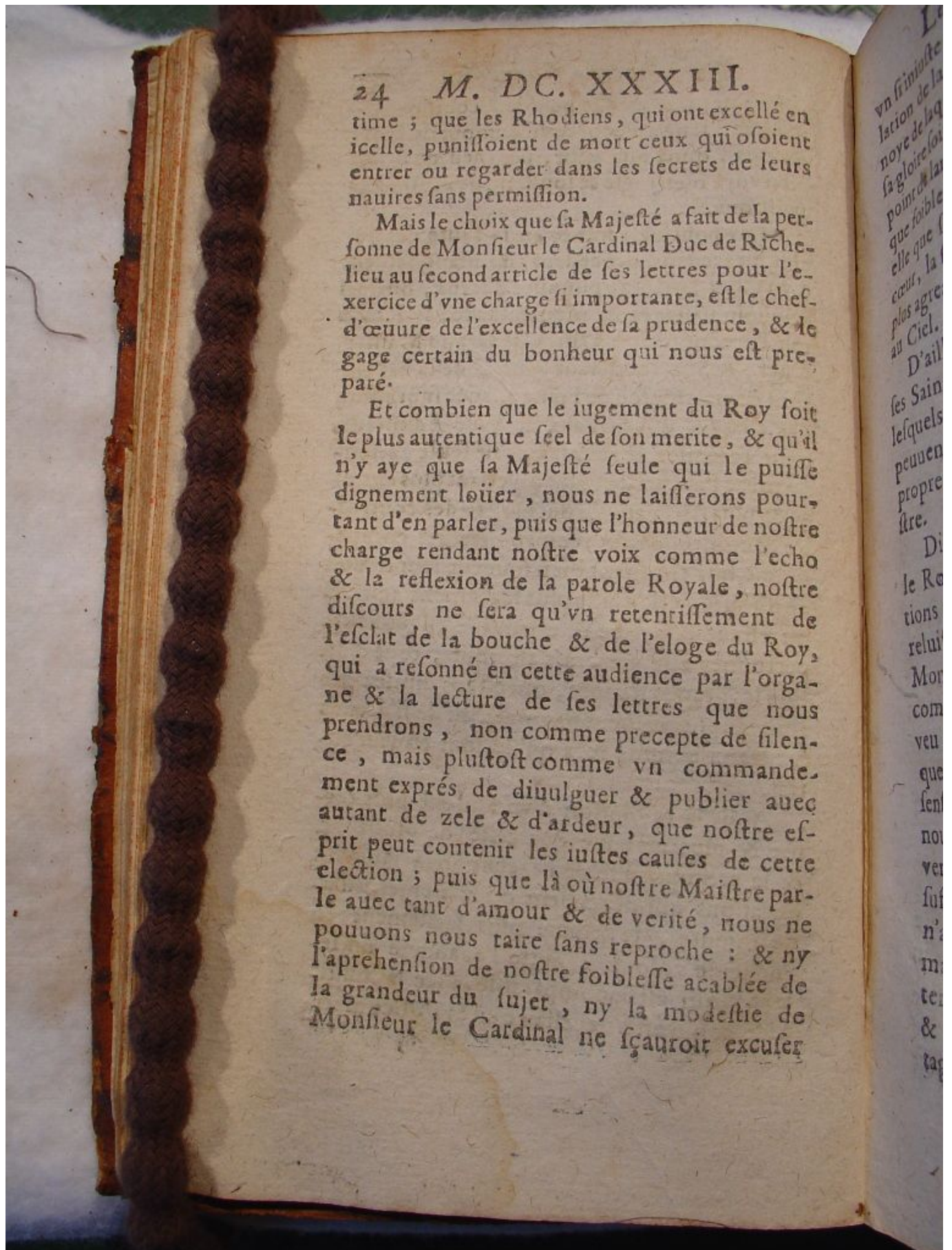
1633_0711.jpg



Le Mercure François.

711
qu'elle se peut vanter qu'elle n'a jamais esté
regie ny gouvernée que par des Rois de sa
nation, encores que la pluspart des peuples
de la terre ait esté souués fois subjuguée par
des Princes estrangers. C'est ce qui fait dire
à Vostre Sainteté non moins elegamment
que veritablement, au poëme qu'elle a fait
en l'honneur de Saint Louys, que la Fran-
ce est la mere nourrice des Heros, que c'est
vn champ fecond en palmes qui naissent
de ses frequentes victoires, & que la gloi-
re & la renommée de ses Rois se repand par
tout l'Vniuers. Bref ie pourrois apporter
plusieurs autres preuues de la pieté de nos
Rois enuers Dieu, si sa Maiesté tres-Chre-
stienne ne se monstroit elle mesme digne de
tels deuanciers, & des benedictions cele-
stes qu'ils ont receus. Aussi les belles actions
de nos Peres sont comme choses estrange-
res, & que nous ne pouuons pas dire pro-
prement estre nostres, ne les ayant point
faictes, parce que le plus souuent la ver-
tu des Ayeuls apporte de la honte à leurs
descendans s'ils degenerent de leur vertu,
& n'y a rien qui fasse plus paroistre les de-
faits des vns, que la gloire des autres. Je lais-
seray donc à part tous ces ornemens que le
Roy ne s'attribuë pas comme siens, & tou-
cheray seulement les choses qu'il s'est ac-
quises par son propre labeur, par sa vigilan-
ce, par sa iustice, & de la splendeur des-
quelles ie suis tellement ébloüy, que ie dou-
te fort si ce Prince n'apporte pas plus d'hon-
Yy iiii

1633_0024.jpg



24 M. DC. XXXIII.

time ; que les Rhodiens , qui ont excellé en icelle , punissoient de mort ceux qui osoient entrer ou regarder dans les secrets de leurs nauires sans permission.

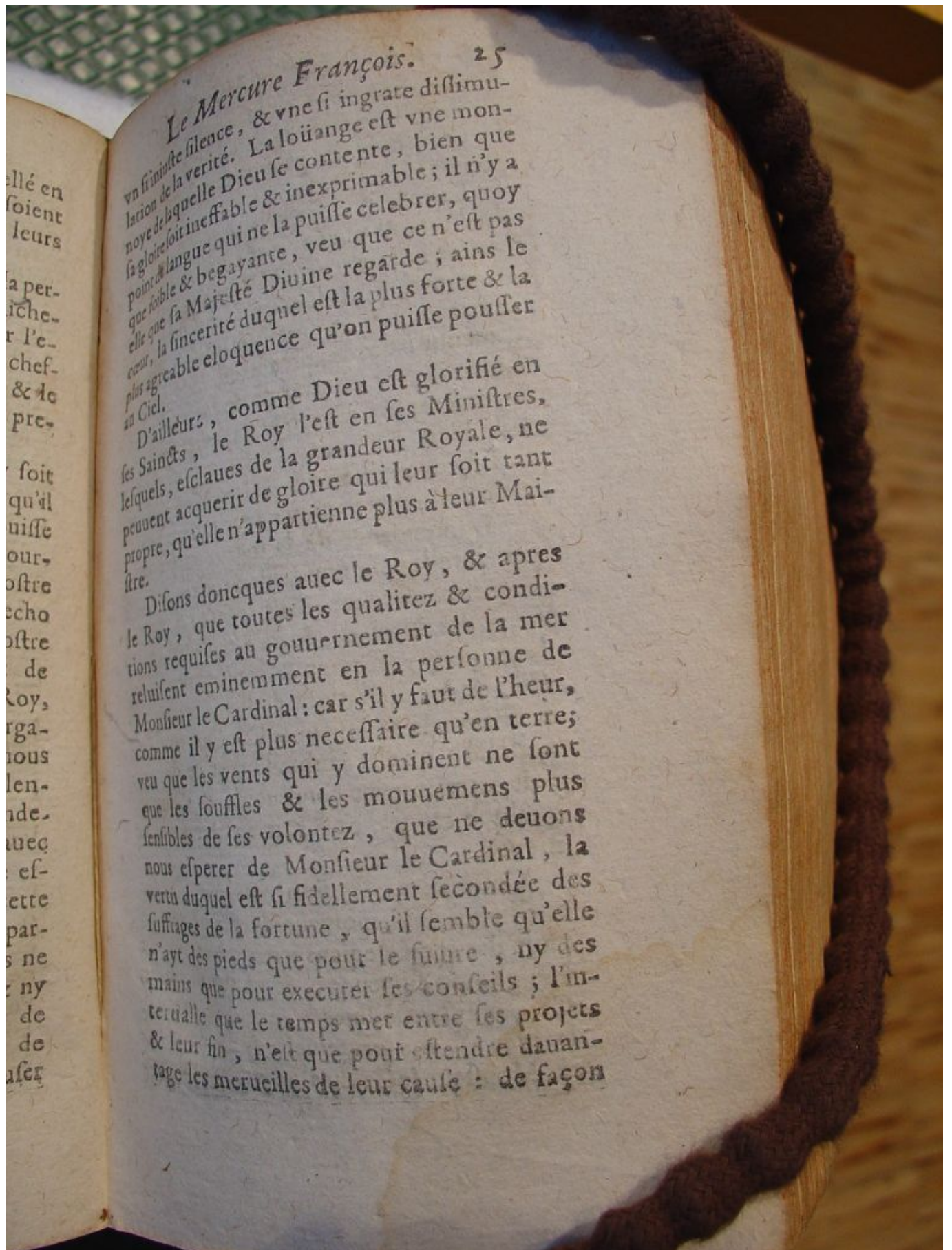
Mais le choix que sa Majesté a fait de la personne de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu au second article de ses lettres pour l'exercice d'une charge si importante, est le chef-d'œuvre de l'excellence de sa prudence, & le gage certain du bonheur qui nous est préparé.

Et combien que le iugement du Roy soit le plus autentique seel de son merite, & qu'il n'y aye que sa Majesté seule qui le puisse dignement louer, nous ne laisserons pourtant d'en parler, puis que l'honneur de nostre charge rendant nostre voix comme l'écho & la reflexion de la parole Royale, nostre discours ne sera qu'un retentissement de l'esclat de la bouche & de l'éloge du Roy, qui a resonné en cette audience par l'organe & la lecture de ses lettres que nous prendrons, non comme precepte de silence, mais plustost comme un commandement exprés de diuulguer & publier avec autant de zele & d'ardeur, que nostre esprit peut contenir les iustes causes de cette election ; puis que là où nostre Maistre parle avec tant d'amour & de verité, nous ne pouuons nous taire sans reproche : & ny l'aprehension de nostre foiblesse acablée de la grandeur du sujet, ny la modestie de Monsieur le Cardinal ne scauroit excuser

1633_0712.jpg



1633_0025.jpg



Le Mercure François. 25

vn si minute silence, & vne si ingrate dissimulation de la verité. La loüange est vne monnoye de laquelle Dieu se contente, bien que sa gloire soit ineffable & inexprimable; il n'y a point de langue qui ne la puisse celebrer, quoy que foible & begayante, veu que ce n'est pas elle que sa Majesté Divine regarde; ains le cœur, la sincerité duquel est la plus forte & la plus agreable eloquence qu'on puisse pousser au Ciel.

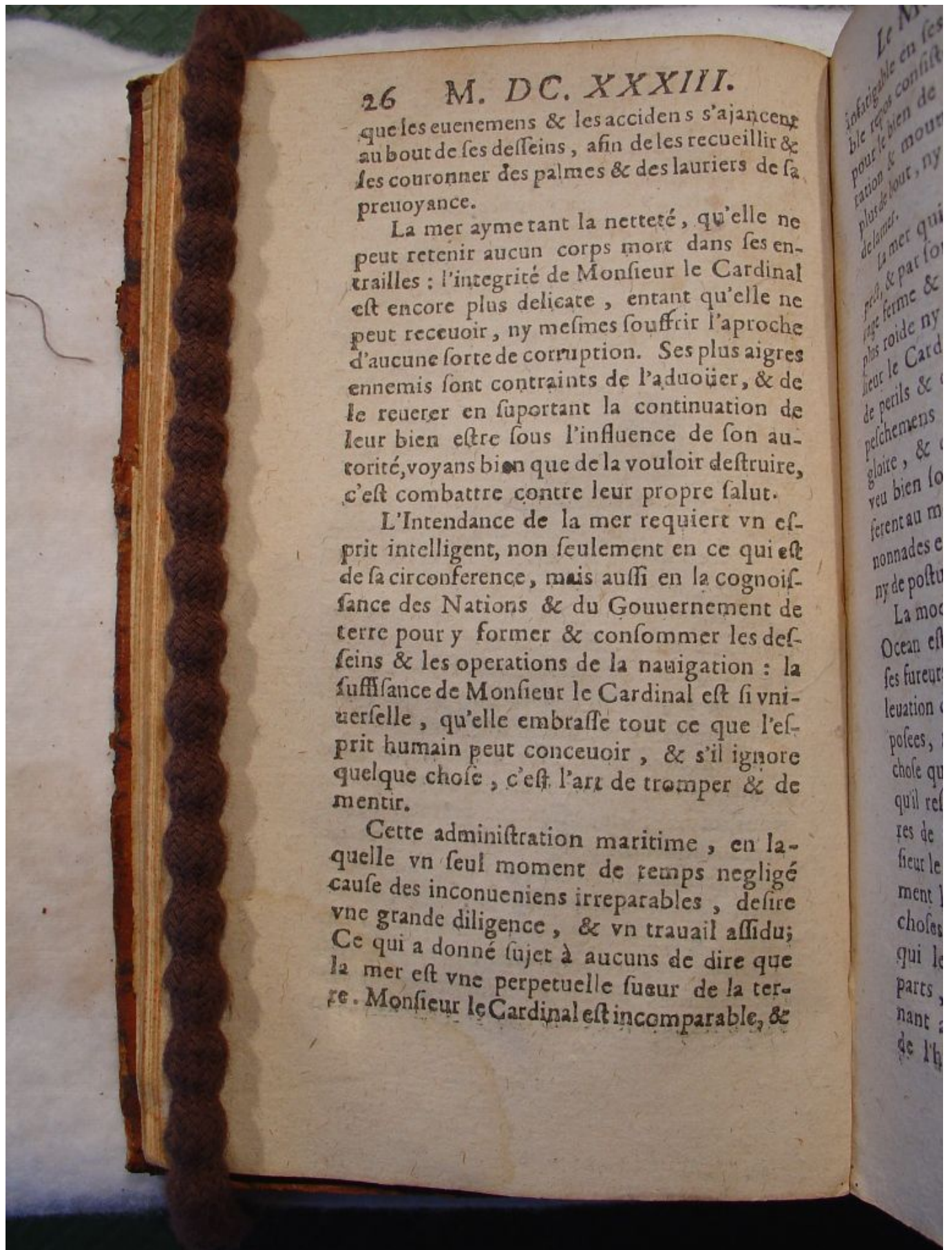
D'ailleurs, comme Dieu est glorifié en ses Sainctes, le Roy l'est en ses Ministres, lesquels, esclaves de la grandeur Royale, ne peuvent acquerir de gloire qui leur soit tant propre, qu'elle n'appartienne plus à leur Maître.

Difons doncques avec le Roy, & apres le Roy, que toutes les qualitez & conditions requises au gouvernement de la mer reluisent eminentment en la personne de Monsieur le Cardinal: car s'il y faut de l'heur, comme il y est plus necessaire qu'en terre; veu que les vents qui y dominant ne sont que les souffles & les mouuemens plus sensibles de ses volontez, que ne devons nous esperer de Monsieur le Cardinal, la vertu duquel est si fidellement secondée des suffrages de la fortune, qu'il semble qu'elle n'ayt des pieds que pour le suivre, ny des mains que pour executer ses conseils; l'interualle que le temps met entre ses projets & leur fin, n'est que pour ostendre davantage les merueilles de leur cause: de façon

1633_0713.jpg



1633_0026.jpg



26 M. DC. XXXIII.

que les euenemens & les accidens s'ajancent
au bout de ses desseins , afin de les recueillir &
les couronner des palmes & des lauriers de sa
preuoyance.

La mer ayme tant la netteté , qu'elle ne
peut retenir aucun corps mort dans ses en-
trailles : l'integrité de Monsieur le Cardinal
est encore plus delicate , entant qu'elle ne
peut recevoir , ny mesmes souffrir l'aproche
d'aucune sorte de corruption. Ses plus aigres
ennemis sont contraints de l'aduouier , & de
le reueter en suportant la continuation de
leur bien estre sous l'influence de son au-
torité, voyans bien que de la vouloir destruire,
c'est combattre contre leur propre salut.

L'Intendance de la mer requiert vn es-
prit intelligent, non seulement en ce qui est
de sa circonference , mais aussi en la cognois-
sance des Nations & du Gouvernement de
terre pour y former & consommer les des-
seins & les operations de la nauigation : la
suffisance de Monsieur le Cardinal est si uni-
uerselle , qu'elle embrasse tout ce que l'es-
prit humain peut conceuoir , & s'il ignore
quelque chose , c'est l'art de tromper & de
mentir.

Cette administration maritime , en la-
quelle vn seul moment de temps negligé
cause des inconueniens irreparables , desire
vne grande diligence , & vn travail assidu;
Ce qui a donné sujet à aucuns de dire que
la mer est vne perpetuelle sueur de la ter-
re. Monsieur le Cardinal est incomparable, &

Le M
iosfragible en les
ble temps confit
pour le bien de
ration & mou
pluse de tout, ny
de la mer.
La mer qui
pres, & par fo
age ferme &
plus roide ny
leur le Card
de perils &
pescemens
gloire, &
veu bien lo
ferent au m
nonnades e
ny de postu
La moe
Ocean est
ses fureur
leuation
posees,
chole qu
qu'il res
res de
sieur le
ment l
chose
qui le
parts
nant
de l'h

1633_0714.jpg



1633_0027.jpg



1633_0715.jpg

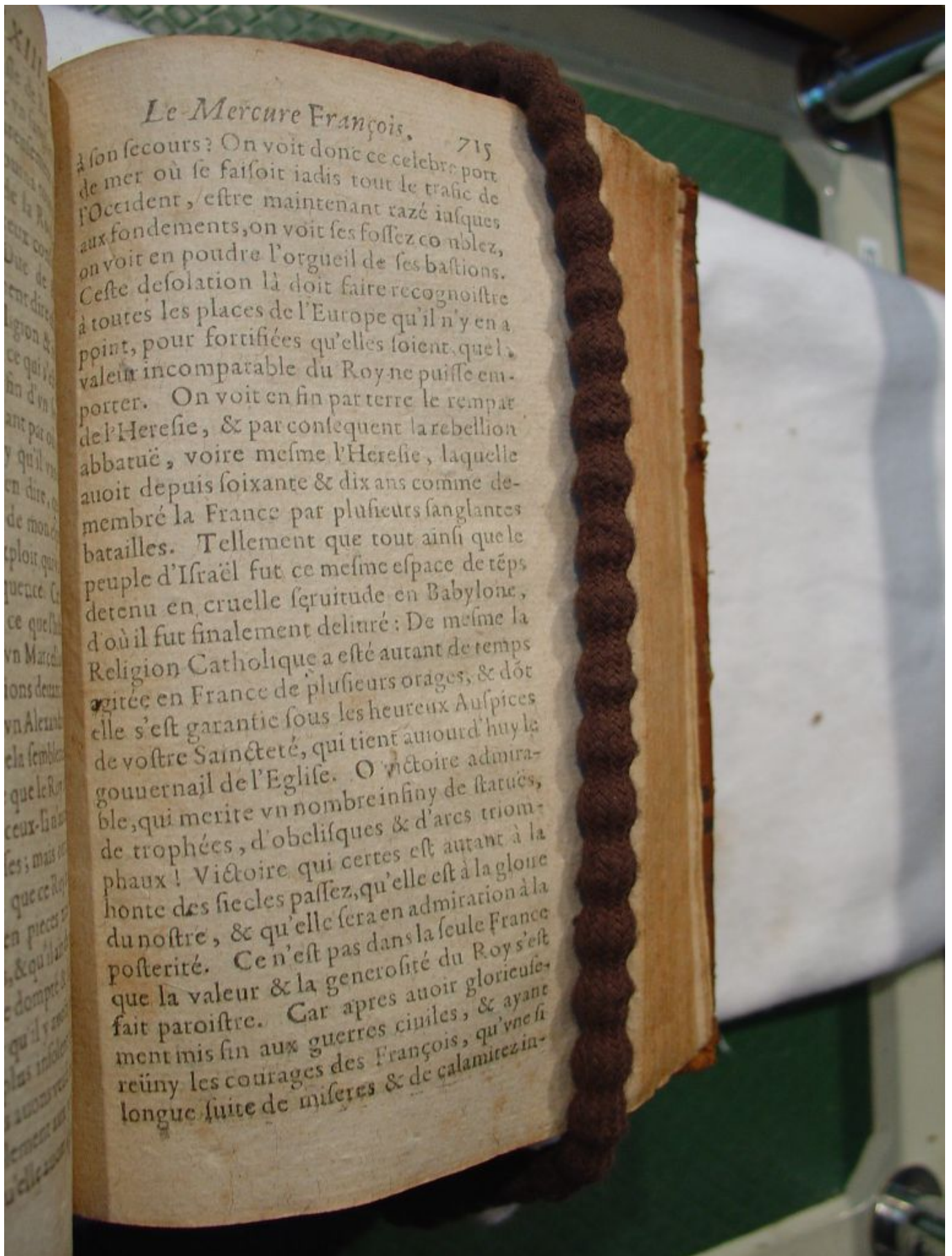


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan